

APPEL A ADHESION ET COTISATION 2024

Je soussigné.e -----

déclare adhérer à l'Association CPTS Joinville St-Maur Ouest au titre de l'année 2024. A cette fin, je procède au règlement de ma cotisation, fixée à 10 € pour l'exercice 2024 :

Via HelloAsso (Recommandé) - simple, rapide et sécurisé avec reçu de paiement automatique

- en cliquant [ici](#)
- ou en flashant le QR code ci-dessous :



Par virement bancaire

(en précisant la référence « [Cotisation 2024 - CPTS JSMO94](#) » svp)

Effectué le -----

IBAN FR76 1820 6002 7465 0785 5972 654

BIC code SWIFTAGRIFRPP882

Par chèque

Emis le -----

Banque émettrice -----

N° de chèque -----

Date et Signature